VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL
COLLÈGE CLAUDE-DEBUSSY

INSCRIPTIONS 2023-2024
EN CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS *ARTS DE LA SCÈNE*
CHORAS
(Musique, Danse, Théâtre)

Les Classes à Horaires Aménagés artistiques dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre fonctionnent en partenariat entre le Collège Debussy et le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) Claude-Debussy.
Elles permettent à des élèves très motivés de poursuivre simultanément des études générales et un enseignement spécialisé dans ces matières, comportant chaque année une réalisation scénique. Le conservatoire dispense une formation instrumentale, vocale, chorégraphique ou théâtrale approfondie et assure avec le collège la formation musicale générale et des ateliers spécifiques (notamment des ensembles).
L'intégration est possible de la 6ème à la 3ème pour les options musique et danse, et de la 6ème à la 5ème pour l'option théâtre. Un solide investissement artistique, un niveau scolaire équilibré et une capacité d'organisation sont requis, de même qu'une pratique initiale pour les instruments et la danse.
L'admission définitive des élèves est prononcée par une commission de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) suite à une liste proposée conjointement par le CRD et le collège, à la suite d'auditions et d'entretiens des candidats.

➡ Retrait ou téléchargement* des dossiers de candidature dès le 6 février 2023, à retourner <u>avant le 27 mars 2023.</u>
(*) au CRD, sur le site du conservatoire ou du collège

(N. B. : <u>un dossier spécifique doit être rempli parallèlement pour l'entrée au collège</u>)

Admissibilité

Les candidats passeront une audition au CRD dans la dominante choisie ainsi qu'un entretien, afin d'apprécier leurs bases, connaître leurs attentes et répondre à leurs questions. Les élèves de musique du CRD, évalués en contrôle continu, sont dispensés de ces auditions mais pas de l'entretien. A l'issue des tests et de l'entretien, la liste des admissibles sera transmise à la DSDEN.

<u>Entretiens et auditions : mercredi 5 avril 2023 entre 9h et 18h au CRD</u>
Les horaires des convocations individuelles seront communiqués ultérieurement

* Musique : test oral de formation musicale (mémorisation, audition, test vocal, lecture et rythme) ; pour les instruments : exécution d'un morceau au choix du candidat (niveau fin de cycle 1 , apporter les partitions) ou tests vocaux pour la maîtrise.
* Danse : pour tous les candidats (y compris du CRD) participation à une courte séance collective ; pour les candidats extérieurs : présentation d'une chorégraphie individuelle de 1 minute 30 à 2 minutes maximum dans la dominante désirée (pour l'accompagnement : apporter une partition ou un support audio sur clé USB ou CD).
* Théâtre : Pas de test requis, seul l'entretien est à passer.

Admission

L'admission sera prononcée par une commission départementale réunie à la DSDEN en mai.
Les résultats seront communiqués directement aux familles début juin par la DSDEN.

Conservatoire à rayonnement départemental Claude-Debussy
3, rue du Maréchal Joffre – 78100 Saint-Germain-en-Laye
Téléphone : 01 30 87 21 65
Mail : contact@crd-saintgermainenlaye.fr

Collège Claude-Debussy
31, rue Alexandre Dumas – 78100 Saint-Germain-en-Laye
Téléphone : 01 39 21 00 39
0781205i@ac-versailles.fr

<u>La direction du conservatoire et la direction du collège sont à votre disposition pour tout renseignement.</u>